

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 19 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

**2019 DDCT 147** Subvention (12.500 euros) et convention avec une association pour des réseaux de solidarité pour les familles monoparentales dans le cadre du plan d'action pour les Quartiers populaires (20e).

### Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

-----

### Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris propose une subvention et convention à l'association « CRESCENDO »,

Vu l'avis du conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement, en date du 9 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de 12 500 € est accordée à l'association CRESCENDO (20<sup>ème</sup> arrondissement) (9608) pour son projet « Réseau de solidarité pour les familles monoparentales » dans le 20<sup>ème</sup>

arrondissement (2019\_09548). Madame la Maire est autorisée à signer une convention pour le projet subventionné.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 12 500 euros, sera imputée sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyen.ne.s et des Territoires, centre financier 14-11, chapitre 935, domaine fonctionnel P52, nature 65748, fonds 52000010 « Provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers », budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**